

Lancement d'une nouvelle étude de l'Institut de recherche sur le Québec

Vers une politique de la convergence culturelle et des valeurs québécoises

Montréal, 29 janvier 2014 - Dans la foulée des audiences de la commission parlementaire sur la charte des valeurs québécoises, l'Institut de recherche sur le Québec s'invite dans le débat en proposant d'embrasser plus largement la question de valeurs québécoises en proposant une politique de convergence nationale et des valeurs québécoises.

Durant la Révolution tranquille, les Québécois durent réactualiser leur modèle d'intégration. Ils le firent en promouvant auprès des nouveaux arrivants leur langue grâce à une loi, la Charte de la langue française, et leur culture grâce à une politique, la Politique québécoise du développement culturel. Cette politique prônait la convergence culturelle, soit le fait que la culture québécoise de tradition française constitue la culture commune et le foyer de convergence des traditions culturelles des minorités ethniques présentes au Québec et, pour ce faire, qu'elle s'enrichisse d'apports provenant de ces traditions.

Guillaume Rousseau, auteur de l'étude et professeur de droit à l'Université de Sherbrooke, a affirmé que : « À la lumière de l'échec du multiculturalisme, notamment en Grande-Bretagne, et du rejet des effets de cette idéologie et de celle de l'interculturalisme par une vaste majorité de Québécois, toutes origines confondues, la convergence culturelle est maintenant plus pertinente que jamais. C'est pourquoi nous proposons l'adoption d'une loi sur la convergence culturelle et les valeurs québécoises qui insisterait moins sur les races ainsi que les religions, et davantage sur la culture qui a le potentiel de contribuer au partage de valeurs communes ».

Ainsi, à cette fin, cette loi mettrait l'État québécois au service de principes et de valeurs: le lien consubstantiel entre la langue française et la culture québécoise, l'impératif de la préservation du statut majoritaire de la culture québécoise et de la langue française, le refus de l'assimilation des minorités ethniques, l'intégration, l'appropriation identitaire, la mixité, le rôle vital des œuvres et productions artistiques, l'égalité femme-homme, la neutralité religieuse de l'État, la sécurité et la protection des enfants. L'IRQ est donc d'avis qu'une politique gouvernementale et des politiques sectorielles pourraient compléter cette loi.

L'étude se trouve en ligne : <http://irq.quebec/etudes-et-recherches/etudes-politique-quebecoise/politique-de-la-convergence-culturelle/>

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec a pour mission de susciter, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec, la défense de ses intérêts vitaux et de l'identité qu'ils traduisent. Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de la réflexion et de l'action.